

Le Combattant du Gers tient son assemblée générale le 9 mars



Le Combattant du Gers tient son assemblée générale le 9 mars

L'assemblée générale de la Fédération « Le combattant du Gers » se tiendra le samedi 9 mars, à 10 h 30, au restaurant La Hournère, à Marsan, sous la présidence de Denis Baret et en présence de Olivier Dupont, directeur départemental de l'ONAC, et de Marie et Serge Labordère.

Ordre du jour : mots d'accueil du président Denis Baret, rapport moral et rapport d'activité par le président départemental en exercice, rapport financier du trésorier général, renouvellement du bureau, information d'Olivier Dupont sur les activités de l'ONAC et sur la participation des Anciens combattants dans le fonctionnement de l'Office départemental, le Journal « Le combattant du Gers » fête le 90ème anniversaire de sa création, à cette occasion Serge Labordère en retracera l'historique.

A l'issue de l'assemblée générale, sera servi sur place un repas au prix de 26 euros. Il est impératif de s'inscrire, avant le 2 mars 2019, de préférence auprès des responsables de section qui transmettront au trésorier général : Jean-Paul Alcon, Les Arramès, Castelnau d'Auzan, tél : 05 62 06 44 27.

A l'issue du repas, pour ceux qui le souhaitent, sera déposée une gerbe sur les tombes de Louis Baqué et de Hervé Labordère, au cimetière de Duran.